



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-030

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 1

L'an deux mille dix-sept, le **7 novembre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 19 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, GUERNALEC Michel, Alain ECHIVARD, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, TUPIN Hugues, CARADEC Henri, KERIVEL jean, DERRIEN Joël, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, KERIVEL Jean, LOMENECH Jean, JAMBOU Marcel, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel

Secrétaire de séance : GUERNALEC Michel est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET :
DE 5.2

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 JUIN 2017

Le compte-rendu du Comité Syndical du 27 juin 2017 ne faisant pas l'objet d'observation,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical approuve le compte-rendu du Comité Syndical du 27 juin 2017 à l'unanimité.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : **09 NOV. 2017**

Transmis à la Préfecture le : **09 NOV. 2017**



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL Séance du 7 novembre 2017

17-031

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 2

L'an deux mille dix-sept, le **7 novembre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 19 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, GUERNALEC Michel, Alain ECHIVARD, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, TUPIN Hugues, CARADEC Henri, KERIVEL Jean, DERRIEN Joël, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, KERIVEL Jean, LOMENECH Jean, JAMBOU Marcel, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel

Secrétaire de séance : GUERNALEC Michel est désigné comme secrétaire de séance.

**OBJET :
DE 5.7**

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYMEED

Par courrier du *22 juin 2017*, le SYMEED29 a saisi VALCOR d'un projet de modification de ses statuts, incluant l'adhésion de deux nouvelles communautés de communes, la prise en compte du retrait du Département du Finistère, effectif à l'adoption des nouveaux statuts du SYMEED29 et quelques autres modifications relatives à son objet et son fonctionnement.

Au-delà de la prise en compte du retrait du Département, de l'adhésion de deux nouveaux membres et du transfert de la compétence planification des déchets intervenue depuis la loi NOTRe au profit de la Région, le SYMEED29 propose les modifications suivantes :

- la suppression dans l'objet du syndicat (article 2) de sa compétence pour « *rechercher et étudier la faisabilité et l'optimisation des équipements de gestion des déchets non dangereux* » ;
- l'ajout de la possibilité pour le syndicat d'élaborer et mettre en œuvre des projets pilotes sur la prévention, la collecte, la valorisation et le traitement des déchets (article 2) ;
- la simplification des alinéas relatifs à l'accompagnement des adhérents dans la réalisation d'études (article 2) ; - la possibilité pour le syndicat d'intervenir, à titre accessoire, au-delà de son territoire de compétence dans le cadre de collaborations et de conventions avec les collectivités territoriales concernées (article 4) ;
- la possibilité pour le comité syndical de désigner 1 à 4 vice-présidents, et plus nécessairement 4 (article 12).

Les modifications proposées par le SYMEED29 n'affectent pas les compétences de notre syndicat, ni ses droits dans ses instances représentatives.



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

OBJET :
DE 5.7

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYMEED

Le Comité Syndical de VALCOR,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5721-1 et suivants,

Vu les statuts du SYMEED29 actuellement en vigueur, dans leur version issue de la modification approuvée par arrêté du Préfet du Finistère du 25 avril 2017,

Vu le projet de nouveaux statuts du SYMEED29,

Sur le rapport de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'approuver la modification des statuts du SYMEED29,
- De charger Monsieur Le Président d'effectuer les démarches nécessaires pour l'exécution de la présente délibération et sa transmission au SYMEED29.

Pour : 19
Abstentions : 0
Contre : 0

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : **09 NOV. 2017**

Transmis à la Préfecture le : **09 NOV. 2017**



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-032

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 3

L'an deux mille dix-sept, le **7 novembre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 19 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, GUERNALEC Michel, Alain ECHIVARD, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, TUPIN Hugues, CARADEC Henri, KERIVEL Jean, DERRIEN Joël, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, KERIVEL Jean, LOMENECH Jean, JAMBOU Marcel, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel

Secrétaire de séance : GUERNALEC Michel est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 7.1	DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET INCINERATION
---------------------------	--

Il convient de prendre une décision modificative n° 2 au budget « Incinération »

➤ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

• **DEPENSES**

CHAPITRE	COMPTE	INTITULE	MONTANT
011 Charges à caractère général	611	Contrats de prestation de service	- 6 660,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	6336	Cotisation CNFPT et centre de gestion	250,00 €
	64111	Personnel titulaire	3 350,00 €
	64131	Rémunération	1 630,00 €
	6451	Cotisations U.R.S.S.A.F.	580,00 €
	6453	Cotisations aux caisses de retraites	960,00 €
	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	70,00 €
	6478	Autres charges sociales diverses	- 180,00 €
TOTAL			- €

➤ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

• **DEPENSES**

CHAPITRE	COMPTE	INTITULE	MONTANT
21 Immobilisations corporelles	2158	Autres installations, outillages et matériels techniques	430 000.00 €
23 Immobilisations en cours	2313	Travaux	- 430 000.00 €
TOTAL			- €



Envoyé en préfecture le 09/11/2017
Reçu en préfecture le 09/11/2017
Affiché le
ID : 029-252901871-20171107-20171107032-DE

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-032

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 3

OBJET : DE 7.1	DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET INCINERATION
---------------------------------	--

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical approuve à l'unanimité la décision modificative N° 2 au budget INCINERATION.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : **0 9 NOV. 2017**

Transmis à la Préfecture le : **0 9 NOV. 2017**



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL Séance du 7 novembre 2017

17-033

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 4

L'an deux mille dix-sept, le **7 novembre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 19 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, GUERNALEC Michel, Alain ECHIVARD, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, TUPIN Hugues, CARADEC Henri, KERIVEL Jean, DERRIEN Joël, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, KERIVEL Jean, LOMENECH Jean, JAMBOU Marcel, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel

Secrétaire de séance : GUERNALEC Michel est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 7.1	DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET DECHETERIES
---------------------------	---

Il convient de prendre une décision modificative n° 2 au budget « Déchèteries »

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **DEPENSES**

CHAPITRE	COMPTE	INTITULE	MONTANT
012 Charges de personnel et frais assimilés	6336	Cotisation CNFPT et centre de gestion	140,00 €
	64111	Personnel titulaire	1 070,00 €
	64131	Rémunération	935,00 €
	6451	Cotisation U.R.S.S.A.F.	100,00 €
	6453	Cotisations aux caisses de retraites	370,00 €
	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30,00 €
	6478	Autres charges sociales diverses	5,00 €
TOTAL			2 650,00 €

- **RECETTES**

CHAPITRE	COMPTE	INTITULE	MONTANT
70 Produits des services	70881	Recettes de matériaux	2 650,00 €
TOTAL			2 650,00 €



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-033

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 4

OBJET : DE 7.1	DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET DECHETERIES
---------------------------------	---

➤ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

• **DEPENSES**

CHAPITRE	COMPTE	INTITULE	MONTANT
21 Immobilisations corporelles	2145	Construction sur sol d'autrui	26 643,35 €
	2184	Mobilier	11 855,00 €
23 Immobilisations en cours	2313	Construction	- 38 498,35 €
TOTAL			0.00 €

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité la décision modificative N° 2 au budget « déchèteries ».

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : **09 NOV. 2017**

Transmis à la Préfecture le : **09 NOV. 2017**



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-034

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 5

L'an deux mille dix-sept, le **7 novembre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 19 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, GUERNALEC Michel, Alain ECHIVARD, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, TUPIN Hugues, CARADEC Henri, KERIVEL Jean, DERRIEN Joël, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, KERIVEL Jean, LOMENECH Jean, JAMBOU Marcel, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel

Secrétaire de séance : GUERNALEC Michel est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 1.1	MARCHE 2017 006 OM « TRANSPORT DES DECHETS MENAGES ET ASSIMILES EN PROVENANCE DES CENTRES DE TRANSFERT »
---------------------------	---

La commission d'appel d'offres a attribué le marché de service n° 2017 006 OM à la société :

MALHERBE BRETAGNE
27 Edouard Michelin
56000 VANNES

Ce marché, passé pour une durée de 4 ans (Début : 1^{er} janvier 2018 – Fin 31 décembre 2021), a pour objet le transfert des ordures ménagères et des déchets assimilés des trois centres de transfert vers les lieux de traitement, de valorisation ou d'élimination désignés par le maître d'ouvrage.

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer le marché avec l'entreprise MALHERBE dans les conditions suivantes :



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-034

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 5

OBJET : DE 1.1	MARCHE 2017 006 OM « TRANSPORT DES DECHETS MENAGES ET ASSIMILES EN PROVENANCE DES CENTRES DE TRANSFERT »
---------------------------	---

■ Montant prévisionnel de l'offre retenue sur 48 mois : 1 060 491 € TTC

■ Détail de l'offre retenue :

Les prestations sont rémunérées par application des prix unitaires suivants	TRANSPORTS MALHERBE	
	Offre de base	
	Prix par T/KM	Montant annuel prévisionnel
Transport du centre de transfert de CONFORT-MEILARS vers l'UIOM de CONCARNEAU	0,164000 €	108 928,80 €
Transport du centre de transfert de QUIMPERLE vers l'UIOM de CONCARNEAU	0,237000 €	85 320,00 €
Transport du centre de transfert de FOUESNANT vers l'UIOM de CONCARNEAU	0,353000 €	26 686,80 €
TOTAL		220 935,60 €
TVA 20 %		44 187,12 €
MONTANT TOTALTTC		265 122,72 €
Montant prévisionnel sur la durée du marché (48 mois) HT		883 742,40 €
TVA 20 %		176 748,48 €
Montant prévisionnel sur la durée du marché (48 mois) TTC		1 060 490,88 €
Autres prix demandés sur prestation possibles mais aléatoires :	TRANSPORTS MALHERBE	
PRIX DU TRANSPORT EN PROVENANCE OU VERS DES DESTINATIONS INDETERMINEES	Prix par T/KM	Montant annuel prévisionnel
Transport en provenance ou vers destination indéterminée < 57 kilomètres (km)	0,160000 €	
Transport en provenance ou vers destinations indéterminées comprises entre 57 km ET 200 km	0,075000 €	
Transport en provenance ou vers destination indéterminée > 200 km	0,058000 €	
Prix moyen HT des transports compris entre 57 et > 200 km		0,066000 €
Prix journalier HT d'immobilisation d'une semi-remorque		57,00 €



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-034

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 5

OBJET : DE 1.1	MARCHE 2017 006 OM « TRANSPORT DES DECHETS MENAGES ET ASSIMILES EN PROVENANCE DES CENTRES DE TRANSFERT »
---------------------------	---

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité le Comité Syndical autorise le Président à signe ce marché avec la société MALHERBE.

Le Président de VALCOR

Publié et affiché le : **09 NOV. 2017**

Jacques FRANCOIS

Transmis à la Préfecture le : **09 NOV. 2017**





REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-035

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 6

L'an deux mille dix-sept, le **7 novembre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 19 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, GUERNALEC Michel, Alain ECHIVARD, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, TUPIN Hugues, CARADEC Henri, KERIVEL jean, DERRIEN Joël, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, KERIVEL Jean, LOMENECH Jean, JAMBOU Marcel, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel

Secrétaire de séance : GUERNALEC Michel est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 4.1	CREATION D'UN POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE PRINCIPALE 2ème CLASSE
---------------------------------	---

Suite à l'obtention de l'examen professionnel de la secrétaire administrative, il est proposé de créer un poste d'adjointe administrative principale 2^{ème} classe au 01 janvier 2018.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité la création du poste d'adjointe administrative 2^{ème} classe.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : **09 NOV. 2017**

Transmis à la Préfecture le : **09 NOV. 2017**



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-036

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 7

L'an deux mille dix-sept, le **7 novembre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 19 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, GUERNALEC Michel, Alain ECHIVARD, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, TUPIN Hugues, CARADEC Henri, KERIVEL jean, DERRIEN Joël, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, KERIVEL Jean, LOMENECH Jean, JAMBOU Marcel, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel

Secrétaire de séance : GUERNALEC Michel est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET :
DE 1.4

RACHAT DES MATERIAUX ISSUS DE LA COLLECTE SELECTIVE

Il a été décidé, en réunion du SYMEED, une consultation à l'échelle départementale pour le rachat des matériaux issus de la collecte sélective.

Cette consultation comporte 10 lots : acier, aluminium, cartonnettes, briques alimentaires, papier, plastiques, cartons répartis en fonction des besoins et sujétions techniques des collectivités.

Chaque collectivité restant maître de son gisement et de ses repreneurs, l'idée est de massifier les gisements afin d'optimiser les recettes de chacun. La condition de réussite étant qu'un repreneur soit désigné par lot pour toutes les collectivités.

Un groupe de travail composé de CCPBS, SOTRAVAL, SIRCOB, VALCOR, SIDEPAQ a été constitué.

Ce groupe de travail a rédigé le cahier des charges qui a été validé par tous les EPCI du 29.

Le SYMEED a coordonné la consultation dans une logique de « projet ». Le groupe de travail a procédé à la négociation avec les entreprises et a procédé à l'analyse des offres.

Il a été accompagné lors des discussions avec les repreneurs potentiels par les 3 centres de tri GLOMEL, APF et SOTRAVAL.



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-036

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 7

OBJET : DE 1.4	RACHAT DES MATERIAUX ISSUS DE LA COLLECTE SELECTIVE
---------------------------------	--

L'attribution des lots a eu lieu le 24 octobre 2017. En ce qui concerne VALCOR, les repreneurs désignés sont :

- Acier : GUYOT
- Aluminium : GUYOT
- PCMC (Cartonnettes) : VEOLIA
- PCC (Tétra pack) : REVIPAP
- Plastiques : VALORPST
- Cartons déchèteries : VEOLIA

Il est proposé de prendre une délibération pour autoriser les Présidents à signer ces contrats de reprise des matériaux pour le compte des CCOV.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical autorise à l'unanimité le Président à signer tous les contrats en rapport avec cette procédure de rachat des matériaux issus de la collecte sélective pour le compte des CCOV.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : **09 NOV. 2017**

Transmis à la Préfecture le : **09 NOV. 2017**



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 7 novembre 2017

17-037

Séance 2017 – 04 – Délibération n° 8

L'an deux mille dix-sept, le **7 novembre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil communautaire de CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION à Concarneau, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 19 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, PAGNARD Guy, FRANÇOIS Jacques, GUERNALEC Michel, Alain ECHIVARD, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, CROM Florence, TUPIN Hugues, CARADEC Henri, KERIVEL jean, DERRIEN Joël, COLAS Roger, JOLIFF Alain, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, JODOCIUS Xavier.

Etaient excusés : MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, KERIVEL Jean, LOMENECH Jean, JAMBOU Marcel, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel

Secrétaire de séance : GUERNALEC Michel est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DE 5.5	DELEGATION DE SIGNATURES DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR
---------------------------------	--

Les rapports de délégation de signature du Président et du directeur sont présentés aux délégués.

Le Comité Syndical prend acte des rapports de délégation de signatures du Président et du directeur.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : **09 NOV, 2017**

Transmis à la Préfecture le : **09 NOV, 2017**